

Avantages fiscaux

En tant qu'organisme d'intérêt général à but non lucratif, l'hôpital Cochin - Port-Royal est habilité à recevoir des dons conformément à la législation fiscale.

Vous êtes un particulier

- **Don impôt sur le revenu :** votre don est déductible à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu.
- **Don IFI :** merci de contacter la direction du mécénat du groupe hospitalier : mecenat.cochin.cch@aphp.fr

Vous êtes une entreprise

- Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, la déductibilité du don est de 60 % du montant du versement, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Que vous soyez particulier ou entreprise, un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don.

L'hôpital Cochin - Port-Royal

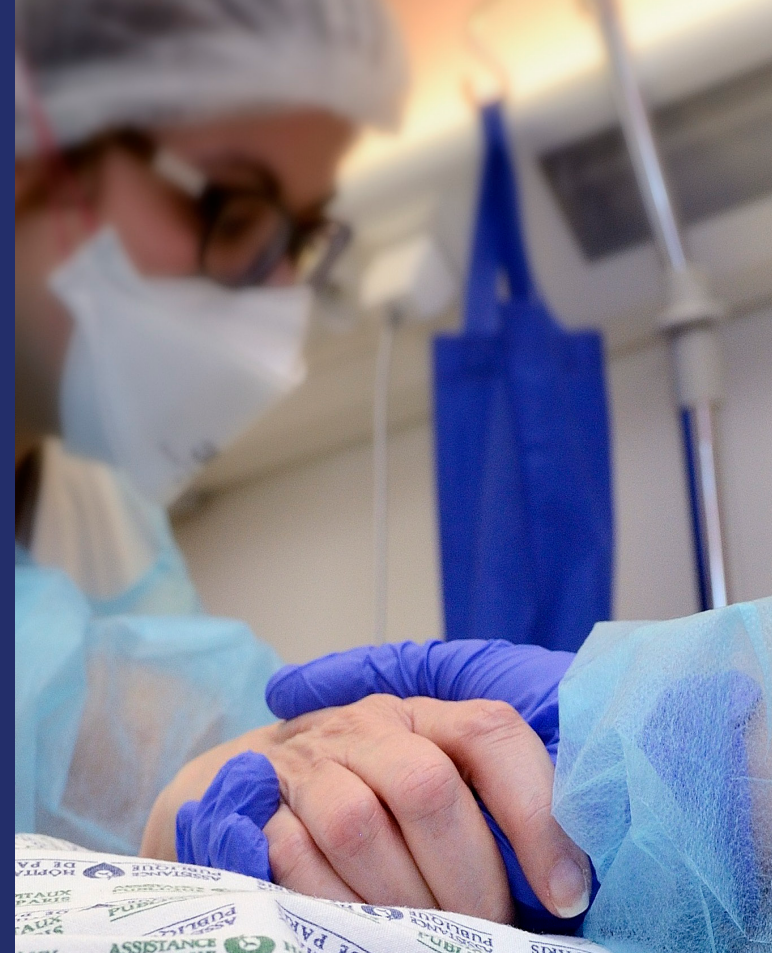
Notre engagement : prendre soin de vous

L'hôpital Cochin - Port-Royal dispose de services de référence tant au plan national qu'international structurés autour de la cancérologie, périnatalogie, maladies de système-maladies auto-immunes-diabète, ophtalmologie, thorax, ostéo-articulaire et de deux plateaux techniques innovants en biologie et imagerie. Il prend ainsi en charge un large panel de pathologies de l'adulte, de la femme enceinte et du nouveau-né.

Nos équipes innovent chaque jour en faveur d'une prise en charge de qualité à la pointe de la recherche et de la technologie et développent des nouvelles alternatives thérapeutiques chirurgicales, médicamenteuses et radiologiques.

Hôpital Cochin - Port-Royal

Direction du mécénat
mecenat.cochin.cch@aphp.fr



FAITES UN DON

Soutenez les équipes et les projets
de l'hôpital Cochin - Port-Royal

Votre aide est essentielle

Donateurs particuliers, fondations, entreprises, associations, devenez **un acteur engagé pour un hôpital d'excellence pour tous.**

Chaque don compte et constitue un véritable encouragement pour les patients et les équipes médicales et soignantes.

Votre générosité permet :

- d'améliorer la qualité d'accueil et le confort de nos patients,
- de soutenir les programmes de recherche innovants,
- d'optimiser les conditions de travail des équipes hospitalières,
- d'acquérir du matériel médical de pointe issu des technologies les plus avancées,
- de valoriser et de moderniser le patrimoine hospitalier.

**Devenez donateur
de l'hôpital
Cochin - Port-Royal**

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978, vous pouvez, en vous adressant par écrit à l'hôpital Cochin - Port-Royal, AP-HP, avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier donateur et demander leur rectification. Vos coordonnées ne font l'objet d'aucune communication extérieure et sont réservées à l'usage exclusif de l'hôpital Cochin - Port-Royal, AP-HP.

C'est grâce à vous si...

... L'unité de soins continus de pneumologie dispose d'un cadre d'hospitalisation plus chaleureux



L'unité de soins continus de pneumologie a été repensée pour offrir aux patients adultes atteints de mucoviscidose, un cadre d'hospitalisation chaleureux et apaisant.

... Un salon fratrie a été aménagé au sein du service de néonatalogie.



Parce qu'il est essentiel que les familles des bébés hospitalisés en néonatalogie se sentent bien au sein du service, dans des lieux de vie apaisants, un espace de jeux pour les frères et sœurs du nouveau-né a été aménagé au coeur du service.

... Nos services de soins se sont dotés de nouveaux équipements.



Des équipements médicaux qui permettent chaque jour d'optimiser la prise en charge des patients et la protection de nos personnels. Exemples : échographes, défibrillateurs, appareils de prises de constantes...

Merci

Bulletin de don

Oui, je soutiens l'hôpital Cochin - Port-Royal

☐ Mme ☐ M. ☐ Mme et M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Email :

Je fais un don de :€

Je souhaite soutenir* :

- ☐ la qualité de vie des patients hospitalisés et de leur famille,
- ☐ les programmes de recherche innovants,
- ☐ l'acquisition d'équipements médicaux de pointe,
- ☐ le bien-être des personnels.

** un seul choix possible*

Date : / /

Signature :
(obligatoire)

Ce bulletin est à signer et à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de "Hôpital Cochin- Port-Royal" à l'adresse suivante :

Hôpital Cochin - Port-Royal
Direction du Mécénat
123 boulevard de Port-Royal - 75014 PARIS